



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le 9 novembre 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

Concours d'innovation : plus de 200 lauréats récompensés en 2020

Barbara Pompili, ministre de la Transition écologique, Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée auprès du ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance, chargée de l'Industrie, et Guillaume Boudy, secrétaire général pour l'investissement, distinguent les 220 lauréats du Concours d'innovation i-PhD, i-Lab et i-Nov et annoncent l'ouverture des prochaines éditions des concours i-Lab et i-PhD fin novembre.

Les 220 nouveaux lauréats seront mis à l'honneur à l'occasion d'une **cérémonie en ligne le lundi 9 novembre dès 18h30 accessible ici** : <https://youtu.be/TA2vRvLnpxw>

Un soutien continu de l'Etat à l'innovation de rupture



Le Gouvernement s'est donné pour priorité de faire de la France un pays leader en matière de création et de développement d'entreprises innovantes, nées des avancées de la recherche de pointe française, à fort contenu technologique, ou favorisant les transitions écologique, énergétique ou alimentaire. Le soutien de l'Etat, notamment à travers le Programme d'investissements d'avenir (PIA) est un facteur déterminant pour les filières industrielles stratégiques et la marque d'un fort engagement auprès des entreprises via des financements, une labellisation et une communication renforcée. **Le Concours d'innovation se décline alors en 3 volets complémentaires : i-PhD, i-Lab et i-Nov.**

Le volet i-PhD, lancé en 2019 en partenariat avec Bpifrance, se situe en amont du continuum de concours, et s'adresse aux jeunes chercheurs. Il vise à les attirer vers la valorisation de leurs travaux en vue de créer ou co-crée des startups en rupture technologique, en lien avec les structures de transfert de technologie et les laboratoires de recherche publique. **La première édition a récompensé 29 jeunes chercheurs dont 7 Grands Prix. Une nouvelle édition sera lancée en parallèle le 24 novembre 2020.** Chaque lauréat bénéficiera, outre une mise en visibilité, d'un programme d'accompagnement lui permettant d'accélérer son projet (mentorat, temps forts immersifs et inspirants dans l'écosystème deeptech, outils de promotion pour les Grands Prix)

i-PhD

Alice&Bob, lauréat i-PhD

Le projet d'Alice&Bob est de développer d'ici 5 ans, conjointement avec les laboratoires de l'ENS Paris, l'ENS de Lyon, les MinesParistech, l'INRIA et le CEA Saclay, un ordinateur quantique universel sans erreur et de vendre sa puissance de calcul en tant que service. Une telle machine serait à la fois capable de faire tourner n'importe quel algorithme, comme tout processeur classique, mais surtout de manière 100 % quantique, sans décohérence, c'est-à-dire sans erreur résultant du passage d'un état quantique à un état classique

Pour en savoir plus sur le concours et les 29 lauréats i-PhD :

- ▶ Le [site du concours](https://bit.ly/2HPbd6m) et le palmarès des 29 premiers lauréats : <https://bit.ly/2HPbd6m>





Le volet i-Lab du concours valorise quant à lui les résultats de la recherche publique à travers la création d'entreprises de technologies innovantes. Organisé par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en partenariat avec Bpifrance, il finance les meilleurs projets de recherche et de développement pour la finalisation du produit, procédé ou service technologique innovant, grâce à une aide financière importante (jusqu'à 600K€ par projet, pour un budget de 20 M€ au total) et un accompagnement adapté. En 22 ans d'existence, i-Lab est devenu un point de passage privilégié pour les porteurs de projets innovants et un label de qualité unanimement reconnu par les investisseurs Deep Tech.

Pour l'édition 2020, le jury d'experts a distingué 73 lauréats parmi les 424 candidatures reçues au concours national, en particulier dans le domaine de la santé, du numérique et des technologies logicielles, de l'électronique, de la chimie et de l'environnement.

D4Zin (Dengue 4 Zika Vaccine), lauréat i-Lab

Issu de l'Institut Pasteur, le projet D4Zin vise le développement d'un vaccin cellulaire contre les virus de la dengue et Zika. Il n'existe aujourd'hui aucun traitement et le seul vaccin disponible contre la dengue ne protège que les individus déjà infectés une première fois, et n'est pas indiqué pour les jeunes enfants et les voyageurs notamment. D4Zin est un vaccin à cellules T innovant qui combine une immunisation de longue durée et simultanée contre les 4 sérotypes de virus de la dengue et contre Zika, tout en évitant le phénomène d'ADE (renforcement de l'infection par les anticorps). L'objectif de la société V4C est de réaliser le développement préclinique du vaccin en 2020-21, en vue de son entrée en essais cliniques en 2022.

Pour en savoir plus sur le concours et les 73 lauréats i-Lab :

- ▶ Edition 2020 du Concours d'innovation i-Lab :
<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid153094/concours-d-innovation-i-lab-2020-73-innovateurs-entrepreneurs-primés-10-grand-prix-decernés.html>

Le volet i-Nov soutient des projets d'innovation au potentiel particulièrement fort pour l'économie française portés par des start-ups et des PME, afin de favoriser l'émergence d'entreprises leaders dans leur domaine et pouvant prétendre à une envergure mondiale. Il permet de cofinancer des projets de recherche, développement et innovation, dont les coûts totaux se situent entre 600 000 et 5 millions d'euros, et de contribuer à l'accélération du développement et de la mise sur le marché de solutions innovantes, à fort contenu technologique. Co-piloté par le ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance et le ministère de la Transition écologique et opéré par l'ADEME, Bpifrance et FranceAgriMer, **ce concours mobilise jusqu'à 80 M€ par an du Programme d'investissements d'avenir (PIA)** autour de thématiques comme la révolution numérique, la transition écologique et énergétique, la santé, la sécurité, etc.



Au total, pour les vagues 3 et 4 du concours, le jury a distingué 118 lauréats pour un montant total de 66 M€. Parmi eux, 8 lauréats ont été retenus pour la thématique exceptionnelle menée en collaboration avec le Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, visant à mobiliser le potentiel d'innovation national au service de l'ambition environnementale et de l'organisation des Jeux. L'objectif est d'accélérer le développement de produits et services innovants qui pourraient être déployés lors de l'événement, notamment en matière de développement durable et de technologies numériques, permettant aux entreprises concernées de bénéficier d'une forte visibilité, notamment sur des marchés internationaux.

Hulky (entreprise E-Cobot), lauréat i-Nov « French Fab »

L'objectif est de réaliser un cobot mobile Bi-Bras afin d'avoir des capacités de déplacements de charge de l'ordre de 20 kg. Il réalisera des opérations de préparation de kit, de fabrication et d'assemblage en assistance de l'homme ou en coexistence. Il vient donc en complémentarité des solutions intralogistiques d'aujourd'hui afin de déplacer, manipuler et réaliser des opérations sur les pièces transportées. Pour ce faire, les porteurs du projet développent des briques technologiques d'intelligence artificielle afin de réaliser une préhension intelligente et d'améliorer la localisation indoor du cobot mobile.

Xstream (entreprise Enwires), lauréat i-Nov « Energies renouvelables, stockage et systèmes énergétiques »

Le projet Xstream vise : l'approvisionnement durable de matières premières pour les prochaines générations de batteries Li-ion; la croissance économique en lançant une nouvelle activité dans le domaine de l'industrie chimique; le développement des solutions technologiques européennes pour la mobilité électrique. Parmi ses objectifs techniques : la mise en route d'un procédé industriel de fabrication des matériaux à base de nanofils de silicium ; l'optimisation des paramètres du procédé afin de diminuer le coût de revient des matériaux ; la validation des matériaux en collaboration avec les principaux acteurs européens du domaine de batteries lithium-ion.

Les 5^e et 6^e vagues du Concours sont en cours d'instruction, les lauréats seront annoncés en 2021.

Pour en savoir plus sur le concours et les 118 lauréats i-Nov:

- ▶ Edition 2020 du Concours d'innovation i-Nov :
<https://www.gouvernement.fr/concours-d-innovation-volet-i-nov>

#ConcoursInnovation #iLab2020 #iNov #iPhd

Contacts Presse :

Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation :

presse-mesri@recherche.gouv.fr | 01 55 55 99 12 | 01 55 55 86 90

Ministère chargé de l'Industrie :

presse@industrie.gouv.fr | 01 53 18 44 38

Ministère de la transition écologique:

secretariat.communication@ecologie.gouv.fr | 01 40 81 78 31

Bpifrance : laure.schlagdenhauffen@bpifrance.fr | 01 41 79 85 38

ADEME : ademepresse@havas.com | 01 58 47 81 28

FranceAgriMer : presse@franceagrimer.fr | 01 73 30 25 38

Secrétariat général pour l'investissement : presse.sgpi@pm.gouv.fr | 01 42 75 64 58

À propos du Programme d'investissements d'avenir

Engagé depuis 10 ans, le Programme d'investissements d'avenir (PIA), piloté par le Secrétariat général pour l'investissement, finance des projets innovants, contribuant à la transformation du pays, à une croissance durable et à la création des emplois de demain. De l'émergence d'une idée jusqu'à la diffusion d'un produit ou service nouveau, le PIA soutient tout le cycle de vie de l'innovation, entre secteurs publics et privés, aux côtés de partenaires économiques, académiques, territoriaux et européens. Ces investissements reposent sur une doctrine exigeante, des procédures sélectives ouvertes, et des principes de cofinancement ou de retours sur investissement pour l'Etat. Le quatrième PIA, dit PIA4, doté de 20 Md€ d'engagements sur la période 2021-2025, soutiendra dans la durée l'innovation sous toutes ses formes, pour que notre pays renforce ses positions dans des secteurs d'avenir, au service de la compétitivité, de la transition écologique, et de l'indépendance de notre économie et de nos organisations.

Plus d'informations sur : www.gouvernement.fr/secretariat-general-pour-l-investissement-sgpi -  @SGPI_avenir


À propos de Bpifrance

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des start-ups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs. Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

Plus d'informations sur : www.Bpifrance.fr - <https://presse.bpifrance.fr/> -  @Bpifrance - @BpifrancePresse

A propos de l'ADEME

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources. Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse. Dans tous les domaines - énergie, air, économie circulaire, alimentation, déchets, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions. À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques. L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

Plus d'informations sur : www.ademe.fr et sur  @ademe.

A propos de FranceAgriMer

FranceAgriMer, établissement national des produits de l'agriculture et de la mer participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les secteurs de l'agriculture, de la pêche maritime et de l'agroalimentaire. Lieu de dialogue et de concertation pour l'ensemble des maillons des filières alimentaires, l'établissement a pour mission de favoriser l'organisation collective des acteurs économiques, de faciliter leur rayonnement à l'international et de gérer l'octroi de certaines aides nationales et européennes. L'établissement met aussi ses capacités d'expertise à disposition des pouvoirs publics et des filières pour les aider à élaborer leurs stratégies de développement. FranceAgriMer est un établissement public administratif sous tutelle du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Plus d'informations sur : www.franceagrimer.fr -  @FranceAgriMerFR